

NOUVELLES DE L'APRUM

NOUVELLES du 8 novembre 2006

LETTRE DU 8 NOVEMBRE 2006

Bonjour chez vous!

Au moment où je m'apprête à vous entretenir des « affaires » de l'APRUM et des événements qui font le charme un tantinet chaotique de la vie universitaire, nous nous enfonçons - nonobstant l'été des indiens qui tarde à venir - dans cette saison ingrate qu'est l'automne. Ingrate, parce que la nature se dépouille alors des ornements qu'elle a mis des mois à mettre au point. Ingrate, parce que la pluie, le vent et les éléments également désagréables mettent notre patience à rude épreuve. Malgré tout, la petite flamme qui veille tout au fond de nous prendra de l'ampleur; elle nous invitera bientôt aux plaisirs saisonniers : la neige qui scintille sous le ciel bleu de nos hivers nordiques et les réjouissances qui en découlent.

ÇA BOUGE À LA THA

Je crois utile de vous informer de certains éléments survenus récemment dans les structures administratives de l'établissement.

Suite au réaménagement de certaines responsabilités administratives, la *Direction des communications et du recrutement* est devenue le *Bureau des communications et des relations publiques*. Dans ce contexte, les responsabilités associées au recrutement passent sous la responsabilité du registraire lequel relève de la vice-rectrice - vie étudiante.

Le 10 juillet, le Comité exécutif de l'UdeM a nommé Luc Giroux au poste de vice-recteur adjoint - affaires professorales lequel relève de la Provost Mme Maryse Rinfret-Raynor. Professeur titulaire au Département des communications qu'il a dirigé (1995-1998), il apporte l'expertise qu'il a développée à la FAS à titre de vice-doyen à la planification et aux technologies (1998-2002) puis à la planification et à la gestion (2002-2006).

Le 10 octobre, le Comité exécutif a nommé Mme Ghilaine Roquet au poste de vice-rectrice adjointe - systèmes et technologies de l'information; elle devient responsable du regroupement administratif qui prend la succession de la DGTIC. Spécialiste de l'informatique de gestion, elle apporte des qualités personnelles et une expérience du domaine acquise à la direction du Service de gestion des technologies de l'information à HEC Montréal depuis 1997.

Le Conseil de l'Université à sa séance du 25 septembre a nommé le Dr Guy Breton au poste de vice-recteur exécutif. Professeur titulaire au Département de radiologie, radio-oncologie et médecine nucléaire qu'il a dirigé (1996-2003) et vice-doyen exécutif de la Faculté de médecine (2003-2006), Guy Breton disposera, dans l'exercice de ses fonctions, d'une vaste expérience de la gestion universitaire et d'une capacité, avérée, de prendre à point nommé les décisions qui s'imposent. À mon avis, la présence d'un vice-recteur exécutif au sein de l'équipe de direction devrait permettre de désengorger les canaux de communication existants puisque le titulaire sera responsable de l'ensemble des opérations administratives de l'Université et travaillera de concert avec la Provost.

Le 19 octobre 2006, le Bureau des communications et des relations publiques faisait état de trois nominations au Conseil de l'Université faites par le gouvernement du Québec. Il s'agit **1e** de la reconduction du mandat d'**André Caillé** et **2e** de la nomination de deux nouveaux membres à savoir : madame Gisèle Desrochers, première vice-présidente, ressources humaines et opérations et membre du Comité de direction de la Banque Nationale du Canada, et madame Monique Leroux, première vice-présidente exécutive et chef de la direction financière du Mouvement des Caisses Desjardins. Ces deux derniers postes au Conseil étaient vacants depuis quelque temps.

LES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

La perturbation majeure suscitée par l'intention exprimée par le vice-recteur à la recherche de revoir l'ensemble du dossier des chaires de recherche, après avoir soufflé grand vent et semé force inquiétudes, semble être en voie de résorption. D'entrée de jeu, la question a fait l'objet de nombreux échanges entre les intéressés et a été abordée par l'Assemblée universitaire le 16 octobre dernier. Il en est sorti un compromis (tiens!, que voilà une solution originale!) qui permettra à un groupe de travail au sein duquel, sous la présidence de la Provost, les détenteurs des Chaires de recherche du Canada et les doyens en cause prendront les mesures jugées les plus judicieuses.

LA FES ET SON DEVENIR

Le Comité de travail mis sur pied l'automne dernier pour procéder à l'évaluation de la FES a remis son rapport à l'Assemblée universitaire. Vous trouverez l'essentiel du contenu et des recommandations formulées par ledit Comité soit dans FORUM, soit pour la majorité d'entre vous, dans le site de iForum [www.iforum.umontreal.ca]. On y recommande, notamment, une translation vers les facultés des responsabilités administratives coutumières ne réservant à la FES résiduelle que le rôle de surveillance du maintien de la qualité et du niveau des études supérieures effectuées à l'Université.

Il n'est pas surprenant que les avis soient largement partagés au sujet des conséquences qui pourraient découler de la mise en application des recommandations. Dans la réalité des faits et des responsabilités, il appartient en

premier lieu à l'Assemblée universitaire de statuer sur le rapport qui lui est présenté; d'ailleurs, l'AU en a entrepris l'étude à sa séance du 16 octobre et compte y donner suite à sa séance du 20 novembre. Quoi qu'il en soit, les **membres** du Conseil de l'APRUM ont déjà à ce sujet transmis des commentaires appropriés à qui de droit. Je vous invite instamment à vous prononcer sur la question et à utiliser, pour ce faire, la rubrique Opinions libres du site de l'APRUM [www.aprum.umontreal.ca]. À l'évidence, l'enjeu est de taille.

INDEXATION DES RENTES

L'augmentation annuelle de l'indice des prix à la consommation - mesurée à compter des valeurs dudit indice en septembre 2005 et en septembre 2006 - est de 0,7%. Conséquemment, les rentes qui seront versées à compter du 1^{er} janvier 2007, comporteront cette légère augmentation laquelle est substantiellement inférieure à celle qui avait été appliquée en janvier 2006 soit de 3,36%.

LE JOURNAL FORUM

Les difficultés financières que connaît l'Université ont contraint la direction des publications à mettre un terme à la diffusion gratuite, par courrier, du journal FORUM. Un abonnement annuel coûtera dorénavant 40\$. Cependant, grâce à la disponibilité du site de iForum, il est possible de consulter électroniquement le journal FORUM ou, préférablement, de s'abonner pour livraison via Internet. Pour s'inscrire, il suffit de remplir le formulaire que l'on y trouve. Et le tour est joué!

NÉCROLOGIE

Robert Pager

Le monde médical vient de perdre un de ses valeureux cliniciens : le Dr Robert Pager, ophtalmologiste à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont décédé le 28 septembre à l'âge de 85 ans. Après avoir obtenu son B.A. du Collège Brébeuf, il s'inscrit à la Faculté de médecine qui lui remet en 1946 un diplôme de M.D. Après le stage d'internat traditionnel, le Dr Pager gagne Paris où il entreprend des études en ophtalmologie (1948-1951). Il fréquente alors la Clinique Nationale de quinze-vingt, l'hôpital Lariboisière et l'hôpital Hôtel-Dieu où il se spécialise en bactériologie et en anatomie pathologique. Il termine cette phase de sa formation (1951-1952) par des cours au Lancaster Post Graduate Program, ce qui lui permet d'obtenir le CSPQ dans sa spécialisation.

Dès son retour à Montréal (1952) dans le secteur de l'ophtalmologie du Département de chirurgie, il entre à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont à titre de professeur de clinique. Tout au long de sa carrière, il pratique la chirurgie - notamment celle du glaucome - et il encadre pendant plus de 30 ans les internes en cours de formation. Sa vaste pratique professionnelle lui permet, en fin de carrière, de tabler sur son statut d'expert médicolégal en ophtalmologie pour en faire profiter tout autant ses résidents

que le secteur de l'ophtalmologie. Le Dr Pager comme professeur de clinique a joué un rôle dont ont largement profité ceux et celles qui ont eu recours à sa compétence.

DE QUELQUES ÉVÉNEMENTS

La traditionnelle réception du temps des fêtes aura lieu cette année le mercredi 6 décembre à 17 h 30 dans le Hall d'honneur du pavillon Roger-Gaudry. Les coupons ci-inclus contiennent les renseignements pertinents à cet événement. Je vous invite chaleureusement à vous joindre aux collègues qui braveront, cette fois encore, les conditions météorologiques coutumières; cependant, je vous assure que, à l'intérieur des murs du Hall d'honneur, la chaleur de l'amitié apportera sa juste compensation.

Le déjeuner du troisième jeudi du mois de novembre aura lieu comme prévu le 16 novembre au Restaurant Chez Lévêque, 1030 Laurier Ouest à 12 h. À cette occasion, à compter de 15 h 30, le **Club informatique**, que Jean-Robert Derome anime avec brio, reprendra ses activités au local D-423 du pavillon Roger-Gaudry. Cette intéressante activité fera relâche au cours de la période des fêtes, mais reviendra à l'affiche dès le 18 janvier 2007.

À la revoyure, vous toutes et tous! Que la santé continue de vous honorer de sa présence et de ses bienfaits, voilà mon souhait le plus cher.

Et je vous salue?

Jacques St-Pierre
Président
JSP/fsp

Vos coordonnées (adresse, appartement, téléphone, ?) changent?
Dites-le à l'APRUM : (514) 343-7635.